

**« On est là pour rester ! »**

***Cri du cœur de groupes communautaires autonomes à la Commission scolaire de Montréal pour conserver leurs locaux.***

Montréal, le 6 juin 2016 - Groupes communautaires et résidents du quartier Pointe-Saint-Charles sont rassemblés devant la Maison-Saint-Charles, afin de rendre publique leur détermination à conserver des locaux communautaires dans le bâtiment scolaire excédentaire qu'ils occupent depuis 15 ans.

**Appel à la CSDM : on veut des réponses, on a des solutions !**

À un an de l'échéance de reprise de leurs locaux annoncée par la *Commission scolaire de Montréal* (CSDM), les groupes communautaires autonomes attendent en vain des réponses. « La CSDM nous a d'abord dit qu'elle reprendrait une partie des locaux, puis l'entièreté des locaux occupés par nos organismes. Mais nous n'avons toujours pas de confirmation de l'utilisation que compte faire la CSDM des locaux, ni de réelle discussion sur les possibilités de réorganiser l'espace pour répondre à la fois aux besoins scolaires et communautaires. C'est vraiment difficile de comprendre l'agenda de la commission scolaire », déplore Micheline Crompt du *Centre de femme Madame Prend Congé*.

Même si certains besoins en espaces scolaires étaient confirmés, les organismes sont convaincus qu'il y a de l'espace suffisant pour conserver sur du long terme une partie des locaux pour les groupes communautaires autonomes. En mode solution, ils proposent à la CSDM de libérer un immense local qui lui sert d'entrepôt dans le même bâtiment. « Un entrepôt, ça apporte quoi comme milieu de vie en plein cœur du quartier ? C'est bien plus facile à relocaliser que nos organismes qui sont des ressources indispensables pour les familles du quartier. La CSDM doit s'asseoir avec nous pour trouver ensemble des solutions. Ça urge ! », ajoute Micheline Crompt.

**Le communautaire et les écoles : les enfants et les familles au cœur de nos priorités !**

Les groupes communautaires insistent sur le fait que la CSDM a tout à gagner à les garder dans ses locaux, car de nombreux parents fréquentent leurs organismes. « Nous ne voulons pas opposer les besoins scolaires et les besoins communautaires, bien au contraire ! Nous militons depuis des années pour valoriser nos écoles de quartier et renforcer les liens entre les écoles, les parents et nos organismes », affirme Sylvie Rouillard du *Club populaire des consommateurs*. La CSDM se réclame de cette approche communautaire. Comment peut-elle justifier de nous mettre dehors alors qu'il y a de la place pour tous et que la survie de nos organismes est en jeu ?

Pour des groupes communautaires autonomes comme le *Club populaire*, *Madame Prend Congé* le *Regroupement Information Logement* ou le *Comité des personnes assistées sociales*, la situation est particulièrement critique. Non seulement il est impensable pour ces organismes de se relocaliser à un an d'avis, mais surtout, aucun scénario ne leur permettrait de se relocaliser sans couper dramatiquement leurs activités.

« La CSDM ne perd pas d'argent en nous gardant vu qu'elle a déjà adopté une hausse de loyer progressive sur 3 ans pour rentabiliser ses locaux excédentaires. Nous allons l'assumer, même si c'est évident que cette hausse aura des impacts sur nos activités. Mais déménager ailleurs est tout simplement inenvisageable. Il n'y a rien à moins de 18 ou 20 \$ le pied carré dans le quartier. La CSDM doit entendre que nous sommes là pour rester ! », conclut Sylvie Rouillard.

Les organismes demandent à la CSDM de confirmer quelle utilisation scolaire sera faite des locaux avant toute reprise. « Nous comprenons qu'il y a des besoins à l'échelle de Montréal, mais nous ne sommes clairement pas dans une situation urgente comme dans d'autres quartiers où les écoles débordent. La commission scolaire a d'ailleurs annoncé qu'il restait de la place dans les écoles du Sud-Ouest. Pourquoi alors presser les groupes communautaires à quitter ? », questionne Murielle Sauvé du *Regroupement Information Logement*. Une fois que la CSDM aura statué sur ses besoins réels, elle pourra alors discuter avec les groupes concernés de délais réalistes de relocalisation et de réorganisation de l'espace dans la Maison Saint-Charles. »

### **L'accès à des locaux abordables : une situation alarmante**

*Action-Gardien*, la table de concertation de Pointe-Saint-Charles, a réalisé une étude sur les locaux des groupes communautaires. Celle-ci révèle que la majorité des groupes communautaires autonomes locataires de Pointe-Saint-Charles sont en situation de précarité. « En plus des groupes menacés de perdre leur locaux par la CSDM, des groupes locataires avec pignon sur rue se sont fait annoncer la vente du bâtiment par leur propriétaire privé et devront donc se relocaliser. D'autres doivent composer avec des loyers au-delà de leur capacité de payer. » résume Karine Triollet de la table *Action-Gardien*. Des initiatives sont en discussion pour créer de nouveaux pôles communautaires en propriété collective. Mais le coût des terrains et bâtiments et le manque de fonds publics d'infrastructure mettent des bâtons dans les roues à ces initiatives.

La table *Action-Gardien* lance à toutes les instances publiques un vibrant appel à coordonner leurs efforts afin de trouver une solution durable à cette problématique d'accès à des locaux abordables. Cet enjeu déborde largement du quartier et, partout à Montréal, les groupes communautaires sonnent l'alarme auprès des différents paliers de gouvernement pour leur rappeler leur responsabilité de conserver et développer des locaux institutionnels pour les groupes communautaires. Seuls les pouvoirs publics peuvent garantir des loyers abordables.

- 30 -

Source : Karine Triollet – *Action-Gardien* – 514-441-7989

Signataires du communiqué et porte-parole :

Micheline Cromp, Centre de Femmes Madame Prend Congé. 514 - 933-2507

Sylvie Rouillard, Club populaire des consommateurs. 514-932-1091

Murielle Sauvé, Regroupement Information Logement. 514- 932-7742

Clément Cîteya, Comité des Personnes assistées sociales. 514-931-6025